



Expédition

numéro de répertoire 202X/
date du prononcé JJ/MM/202X
numéro de rôle 2X/...../D

délivrée à	délivrée à	délivrée à
le € BUR	le € BUR	le € BUR

☐ ne pas présenter à
l'inspecteur

NC

Tribunal de première instance francophone de Bruxelles, section civile

Procès-verbal de conciliation

Chambre des saisies
Affaires civiles

présenté le
ne pas enregistrer

Le 202X¹, à h,

En chambre du conseil de la chambre des saisies du tribunal de première instance francophone de Bruxelles,

Devant Nous,

- M. Ph. BAUDOUX / Mme C. CNOP / O. MATIYCHUK, juge des saisies au tribunal de première instance francophone de Bruxelles,
- Assisté(e) de Mme A. DECOTTIGNIES, greffière,

EN CAUSE DE :

[Nom et adresse complète de la partie requérante, en ce compris le n° BCE]

partie requérante,
représentée par Me loco Me,
dont le cabinet est établi
E-mail :

ET :

1. *[Nom et adresse complète de la partie, en ce compris le n° RN]*

représenté(e) par Me loco Me,
dont le cabinet est établi
E-mail :

2. *[Nom et adresse complète de la partie, en ce compris le n° RN]*

représenté(e) par Me loco Me,
dont le cabinet est établi
E-mail :

* * * * *

Conformément aux articles 731 à 733 du Code judiciaire et VII.147/24 du Code de droit économique,

Vu la requête déposée au greffe et la convocation envoyée par courriel et/ou simple lettre à chacune des parties ci-avant qualifiées,

¹ Les parties sont invitées à compléter les passages indiqués en rouge.

La demande tend à concilier les parties quant à l'exécution d'un acte notarié passé devant le notaire, de résidence à, le

Le 202X, à h,

Comparaissent :

..... pour la partie requérante

.....

.....

.....

Attendu qu'il ressort des explications qu'aucune conciliation n'est possible.

Sur quoi,

Nous, M. Ph. BAUDOUX / Mme C. CNOP / O. MATIYCHUK, juge des saisies,
Assisté(e) de Mme A. DECOTTIGNIES, greffière,

Constatons la **non-conciliation**.

Clôturons le présent procès-verbal et signons.

A. DECOTTIGNIES

**Ph. BAUDOUX
C. CNOP
O. MATIYCHUK**